

CONSTITUTION

S.C.E.A. DE LA SAVONNERIE

Société civile au capital de 10 000,00 euros
40, rue de la Savonnerie
68460 LUTTERBACH

Suivant acte sous seing privé du 31/12/2022, il a été constitué une société civile en cours d'immatriculation au RCS MULHOUSE. Dénomination : S.C.E.A. DE LA SAVONNERIE. Siège : 40, rue de la Savonnerie - (68460) LUTTERBACH. Capital : 10 000 euros (numéraire). Objet : Exploitation de biens agricoles. Durée : 99 ans. Gérant : Monsieur Guillaume JEHL demeurant (68120) PFASTATT - 7 rue de l'III.

JK TAXI

Société Par Actions Simplifiée au capital de 1 000,00 €
Siège social : 3 Rue de la Wanne
68100 MULHOUSE
Société en cours de formation

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à MULHOUSE en date du 26 janvier 2023, il a été constituée une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : JK TAXI,
SIEGE SOCIAL : 3 Rue de la Wanne, MULHOUSE (68100)
OBJET : Transport de personnes par taxi ;
DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
CAPITAL : 1 000 euros
PRESIDENT : Monsieur Khalil JOUARY, demeurant 3 Rue de la Wanne, MULHOUSE (68100).
IMMATRICULATION : au registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE.

SCI CALY

Société Civile Immobilière CALY, au capital de 100 Euros en numéraire. Siège : GUNDOLSHEIM (68250) 28, rue des Noyers. Objet : Acquisition, administration, exploitation et aliénation de de tous biens et droits immobiliers et mobiliers. Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de COLMAR. Gérants : Monsieur Carlos RO-BLEDO demeurant à GUNDOLSHEIM (68250) 28, rue des Noyers et Madame Lydie ROBLEDO demeurant à GUNDOLSHEIM (68250) 28, rue des Noyers. Agrément des cessions et transmissions de parts par la gérance (article 11 et 12 des statuts).

Pour avis

Notaire

SCP Hélène SIFFERT-KLUSKA & Théodore WALTMAN

notaires associés
3 rue du Lot et Garonne
68700 CERNAY
Successeurs de Maîtres Joseph SIFFERT et Yves PERIGAUT
Tél : 03.89.75.55.03
mail : etude.siffert@notaires.fr

SCI CREATIVE

Suivant acte reçu par Me Mathieu AMOROSI, notaire à CERNAY, le 30 janvier 2023, a été constituée la société civile immobilière dénommée "SCI CREATIVE", siège : WITTELSHEIM (68310), 244, rue d'Ensisheim, capital social : 300,00 €, constitué uniquement d'apports en numéraires, objet social : acquisition, propriété, gestion de tous les biens mobiliers et immobiliers, durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. MULHOUSE, gérant : M. Morgan Charles FUHRER, demeurant à PULVERSHEIM (68840), 56 rue de la Forêt. Les statuts stipulent une clause d'agrément de cessionnaires de parts sociales par les associés, réunis en assemblée générale.

Pour insertion
Me Mathieu AMOROSI.

FIBA

EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ECONOMIE D'ENTREPRISE

FIBA
20 rue des Rustauds
67700 Monswiller
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

LEHMANN

Société civile immobilière au capital de 1 000 euros
Siège social : 3b, rue de Héisingue
68300 SAINT LOUIS

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT LOUIS du 11.02.2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : LEHMANN
Siège social : 3b, rue de Héisingue 68300 SAINT LOUIS
Objet social : l'acquisition de tout bien immobilier, l'administration et l'exploitation par bail, la mise en hypothèque, la location dudit bien immobilier et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur David LEHMANN demeurant 3b, rue de Héisingue 68300 SAINT LOUIS
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas
agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE.
Pour avis
La Gérance

ELA

Société civile immobilière au capital de 1 000 euros
Siège social : 4, rue des Bonnes Gens,
68 200 MULHOUSE

Par acte SSP du 27/01/2023 il a été constitué une société civile immobilière (SCI) dénommée ELA ; Siège social : 4, rue des bonnes gens, 68200 MULHOUSE ; Capital : 1.000 € ; Objet : l'acquisition d'immeubles, l'administration, la rénovation et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, exceptionnellement l'aliénation de ou des immeubles devenus inutiles à la société ; Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts ; Gérante : Melle ELIZA POLAT, demeurant 9, rue d'Ensisheim, 68 100 MULHOUSE ; Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de MULHOUSE.

VIDANGE CURAGE ASSAINISSEMENT DE L'EST

Par acte SSP du 04/02/2023, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : VIDANGE CURAGE ASSAINISSEMENT DE L'EST. Sigle : V.C.A.E. Objet social : Vidange, curage, assainissement, construction de réseaux pour fluides, tant pour les particuliers que les professionnels. Siège social : 195 rue du Général de Gaulle 68440 Habsheim. Capital : 8000 €. Durée : 99 ans. Gérance : M. KUENEMANN Diphon, demeurant 15 B rue de l'III 68270 Ruelshheim. Immatriculation au RCS de Mulhouse.

LE PALMIER

SARL au capital de 1000 euros
57 rue du Grillenbreit
68000 COLMAR

Par acte SSP en date du 31/01/2023, il a été constituée une SARL unipersonnelle dénommée :
LE PALMIER
Objet social : Restauration rapide, sur place et à emporter ; La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ; La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet
Siège social : 57 Rue du Grillenbreit 68000 COLMAR
Capital : 1 000 euros
Gérance : Monsieur AHAMIANE Mohamed demeurant 22 rue de Bergheim 68000 COLMAR
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de COLMAR

UMEY DESIGN TP

Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 euros
9A, rue de l'III 68350 Brunstatt
RCS MULHOUSE

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 15 février 2023, il a été constituée une société par actions simplifiée :
Dénomination : UMEY DESIGN TP
Forme : Société par actions simplifiée
Siège social : 9A rue de l'III 68350 Brunstatt
Objet : Travaux de terrassement courant et travaux préparatoires, travaux publics, terrassement, voies, réseaux, divers, dallages, pavages, pose de macadam.
Durée : 99 ans
Capital : 10 000 euros divisés en 100 actions de 100 euros.
Président : Mr KOCER Kevin, né le 12/08/1994 à Altkirch (68) de nationalité française, demeurant au 7 rue de Bale 68640 Waldighofen.
Immatriculation : au RCS de Mulhouse
Admission aux Assemblées : chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire.
Exercice du droit de vote : chaque action donne droit à une voix.
Pour avis
Le président

3 LYS DECOR

Par acte SSP en date du 20/01/2023, il a été constituée une SARL dénommée :
3 LYS DECOR
Objet social : Négoce de peintures et produits de décoration ainsi que toute activité qui s'y rattache.
Siège social : 6 Avenue de Bâle 68300 SAINT LOUIS
Capital : 1 000 euros
Gérance : M Raphaël DALOZ demeurant 5 rue de Soutz 68170 RIXHEIM
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Mulhouse

SASU SIMOS

Par acte S.S.P. en date du 9 février 2023 à Mulhouse, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : «SIMOS ». Forme : société par actions simplifiée (à associé unique). Capital social : 1.000 euros divisé en 100 actions de 10 euros chacune. Apports : en numéraire uniquement. Siège social : 25, rue de l'Arbre - 68200 MULHOUSE. Objet social : tous travaux d'électricité générale et automatismes. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S. Présidence : Monsieur AKTAS Suat, demeurant 25 rue de l'Arbre - 68200 MULHOUSE. Transmission des actions : les actions sont librement négociables. Immatriculation : la société sera immatriculée au greffe du Tribunal Judiciaire de Mulhouse.
Pour avis, le Président

SCI LANGGAERTEL

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
CAPITAL DE 1 000 € variable
17 rue des Jardins
67390 ELSENHEIM

Acte constitutif : acte sous seing privé, en date à ELSENHEIM, du 07.02.2023
Dénomination sociale : SCI LANGGAERTEL
Forme sociale : société civile immobilière.
Siège social : 17 rue des Jardins - 67390 ELSENHEIM
Objet social : propriété gestion et administration de biens (im)mobiliers
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 1 000 €, variable divisé en 1 000 parts sociales de 1 €. Capital minimum de 1 000 €.
Gérance : Monsieur Benjamin JAEGER et Madame Stella JAEGER demeurant 17 rue des Jardins - 67390 ELSENHEIM sont nommés premiers cogérants de la société pour une durée indéterminée.
Cessions de parts sociales : les statuts stipulent une clause d'agrément des cessionnaires de parts sociales par la gérance. Toutefois, seront dispensés d'agrément les cessions consenties entre associés.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de COLMAR

Notaire

SCP Arnaud OBRINGER et Virginie KLEIN

Notaires associés
15 rue de Bâle
68210 DANNEMARIE
Tel : 03.89.08.08.4

SCI DU LATTLOCH

Suivant acte reçu par Maître Virginie KLEIN, Notaire associé à DANNEMARIE (68210) le 19 décembre 2022, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes : La société a pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. La dénomination sociale est : SCI DU LATTLOCH. Le siège social est fixé à : DANNEMARIE (68210) 7B rue du 27 Novembre. La société est constituée pour une durée de 99 années. Le capital social est fixé à la somme de : SOIXANTE-QUINZE MILLE DEUX CENTES EUROS (75.200,00 EUR), divisé en 752 parts de 100 euros chacune, représentant un apport de la pleine propriété d'un terrain sis à DANNEMARIE (68210) 9 rue du 27 novembre, cadastré section 2 numéro 482/13 d'une valeur de SOIXANTE-QUINZE MILLE EUROS (75.000,00 EUR) et un apport en numéraire de DEUX CENT EUROS (200,00 EUR). Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du cessionnaire, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés donné par une décision extraordinaire. Le premier gérant de la société est : Monsieur Hervé SCHINDLER, demeurant à DANNEMARIE (68210) 7B rue du 27 Novembre. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE.
Pour avis Le notaire.

Notaire

Etude de Me Mary STUDER

Notaire
15 rue du Général de Gaulle
68560 HIRSINGUE

SCI PHOENIX

Suivant acte reçu par Maître Mary STUDER, Notaire, d'un Office Notarial à HIRSINGUE (Haut-Rhin), 15, Rue du Général de Gaulle, le 8 février 2023, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes : La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. La dénomination sociale est : PHOENIX. Le siège social est fixé à : HIRSINGUE (68560) 1 allée de Taden. La société est constituée pour une durée de 99 années. Le capital social est fixé à la somme de : MILLE CINQ CENTES EUROS (1 500,00 EUR). Les apports sont en numéraires. Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Les gérants de la société sont : Monsieur Christophe REINHARD et Madame Nathalie REINHARD née MUNCH demeurant HIRSINGUE (68560) 1 allée de Taden. La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE.
Pour avis Le notaire.

SCEA LEHMANN WERNER

Par acte SSP en date du 2/01/2023, il a été constituée une Société Civile d'Exploitation Agricole dénommée :
DÉNOMINATION : SCEA LEHMANN WERNER
Objet social : L'exercice d'une activité réputée agricole au sens de l'article L 311-1 du Code Rural.
Siège social : 10 Rue du Mémorial 68600 DESSENHEIM
Capital : 50 000 euros
Gérance : Werner LEHMANN demeurant 10 Rue du Mémorial 68600 DESSENHEIM
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de COLMAR.

L'ENTREPOT MEDITERRANEEN

Société par actions simplifiée au capital de 6 000 euros
Siège social : 5 route vers la Mine
68310 WITTELSHEIM

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à WITTELSHEIM du 27 janvier 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : L'ENTREPOT MEDITERRANEEN
Siège : 5 route vers la Mine, 68310 WITTELSHEIM
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 6 000 euros
Objet :
- Activité de négoce de tous types de plantes, végétaux, arbres et arbustes méditerranéens pour les particuliers, entreprises et collectivités locales.
- Commerce d'accessoires liés au jardinage tels que tuteurs, pots, outils, terreaux, engrais ainsi que tous les produits destinés aux soins des plantes.
- Prestations de services liés au jardinage tels que l'installation et la pose des produits en lien avec l'objet social.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Florian BOURGEOIS, demeurant 6 chemin de Bâle, 68740 HIRTZFELDEN
Directeurs généraux :
Monsieur Nicolas BIHR, demeurant Z.A. Amélie, 4 rue du Chevalant, 68310 WITTELSHEIM
Monsieur Raphaël BOURGEOIS, demeurant 15A rue des Merles, 68500 GUEBWillER
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE.
POUR AVIS Le Président

Notaire

Isaline CAUCHETIEZ et Olivier BELTZUNG

Notaires associés
58 rue de Richwiller BP 10076
68262 KINGERSHEIM Cedex

ARMACLO2

Par acte notarié en date du 9 février 2023, il a été constituée une Société Civile Immobilière dénommée :
DÉNOMINATION : ARMACLO2
Objet social : La société a pour objet l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Siège social : KINGERSHEIM (68260), 20 rue Pablo Picasso
Capital : 600,00 euros
Gérance : Monsieur Yannick UNTEREINER et Madame Natacha UNTEREINER née MATTER demeurant ensemble à KINGERSHEIM (68260) 20 rue Pablo Picasso
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MULHOUSE

FICARO

Société par Actions Simplifiée au capital de 2 000 euros
Siège social : 5 Rue des Forains -
68200 MULHOUSE

Aux termes d'un acte SSP en date du 25.01.2023 à Mulhouse, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : FICARO
Forme sociale : Société par Actions Simplifiée,
Siège social : 5 Rue des Forains - 68200 MULHOUSE
Objet social : Réalisation de tous travaux de carrelage et tous travaux se rapportant à la rénovation de bâtiment
Durée de la Société : 99 ans
Capital social : 2 000 euros
Président : François IZQUIERDO, demeurant 40 Rue Principale - 68290 LAUW.
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Cession libre uniquement entre associés, soumises à l'agrément préalable de la majorité des associés dans les autres cas.
Immatriculation RCS MULHOUSE
Pour avis.

MODIFICATION

N.M GEGA

Sarl au capital de 100,00 €
Siège social : 20 rue François Spoerry
68100 MULHOUSE
908 166 663 RCS MULHOUSE

Transfert du siège social

Suivant décisions de l'associé unique du 31/01/2023, l'objet social de la société a été étendu aux activités suivantes : Opérations d'achat, de ventes, de locations de biens immobiliers, Activité de marchand de biens immobiliers.
Le siège social a été transféré de 20 rue François Spoerry, MULHOUSE (68100), à 12 rue de Normandie 68170 RIXHEIM. Les articles 2 et 4 des statuts ont été modifiés.
Dépôt légal au Tribunal Judiciaire (RCS) de MULHOUSE.
La Présidente

TECHNORENO

Société À Responsabilité Limitée au capital de 1 000,00 €
Siège social : 1 Rue des Prés
68490 HOMBORG
909 543 258 RCS MULHOUSE

Transfert du siège social

Suivant décisions de l'associé unique du 31/01/2023 l'objet social de la société a été étendu, aux activités suivantes : Opérations d'achat, de ventes, de locations de biens immobiliers, Activité de marchand de biens immobiliers.
En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié.
Dépôt légal au Tribunal Judiciaire (RCS) de MULHOUSE.

EARL BLEGER CLAUDE

Domaine Windmuehl
92 route du Vin
68590 SAINT-HIPPOLYTE
au capital de 117 721.13 €
RCS Colmar 402 075 980

Les associés ont au 31.12.2022 modifié le capital de 117 721.13 à 58 000 € et nommé gérant M BLEGER Maxime 92 route du Vin 68590 SAINT-HIPPOLYTE en remplacement de M BLEGER Claude.

ORME

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : 35 Rue Poincarre
68700 CERNAY
838 977 783 RCS MULHOUSE

Aux termes d'une décision en date du 28.12.2022, l'associé unique a nommé en qualité de cogérant Monsieur Jonathan WINTENBERGER, demeurant 19 Rue de Bellefontaine 68210 CHAVANNES SUR L'ETANG, pour une durée indéterminée à compter du 1er janvier 2023.
Pour avis, La Gérance

JAD

Société par actions simplifiée au capital de 71 200 euros
Siège social : 28 rue du Maréchal Foch
68510 SIERENTZ
RCS MULHOUSE 802 821 462

En date du 1er février 2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 28 rue du Maréchal Foch 68510 SIERENTZ au 11 rue du Capitaine Dreyfus 68510 SIERENTZ à compter du 1er février 2023 et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

EARL HAEGELIN MATERNE

6-8 Place Saint-Nicolas
68500 ORSCHWIHR
au capital de 76 500 €
RCS Colmar 352 043 376

Les associés ont au 31.12.2022 nommé gérante Mme GARNIER Elise 1 rue de l'Hiver 68500 ORSCHWIHR en remplacement de Mme GARNIER née HAEGELIN Régine.

MAISONS ATOME

L'AGE du 28.05.22 de la SARL MAISONS ATOME, au capital de 50 000 €, sise 7 avenue de Strasbourg 68350 BRUNSTATT immatriculée au RCS de Mulhouse sous le n° 890 020 622 statuant conformément aux dispositions de l'article L.223-42 du Code de Commerce, a décidé de poursuivre l'activité de la société.

LA CABANE EURL

Société À Responsabilité Limitée au capital de 1 000,00 €
Siège social : 12 Chemin dit Stiermatt
68440 STEINBRUNN LE BAS
904 173 333 RCS MULHOUSE

Transfert du siège social

Suivant décisions de l'associée unique du 31/01/2023, l'objet social de la société a été modifié en activité de coiffure en salon. En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié ;
Le siège social a été transféré, de 12 Chemin dit Stiermatt, STEINBRUNN LE BAS (68440), à 15 rue de la Hardt 68440 DIETWILLER. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.
Dépôt légal au Tribunal Judiciaire (RCS) de MULHOUSE.

MODIFICATION DE L'OBJET

Le 17 octobre 2022, l'assemblée générale a décidé d'étendre l'objet social à "la pose de panneaux décoratifs extérieurs".
L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de Colmar.

fidac

FIDAC

Fiduciaire d'Audit et de Consultants
Juridiques Société d'Avocats
Conseil en droit fiscal
32 rue du 22 Novembre
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 32 14 15

NTKS HOLDING

Forme : SAS
Capital social : 150 000 €
Siège social : 26 rue Cambacérés
75008 PARIS8
877 523 548 RCS de Paris

PRÉSIDENT - DENOMINATION - SIEGE SOCIAL

Aux termes de l'AGE en date du 21/12/2022, à compter du 21/12/2022, les associés ont décidé de :
- nommer en qualité de président la société LOISIUM LRE REAL ESTATE, sise Schmirchgasse 17, 1030 VIENNE (Autriche), immatriculée au greffe VIENNE (Autriche) sous le n° FN 586996 f, en remplacement de Mme Tuula NIE-DETZKI ;
- modifier la dénomination sociale et d'adopter la dénomination « LOISIUM Elsass RE » ;
- transférer le siège social à 68000 COLMAR, 50 avenue d'Alsace.
Radiation du RCS de PARIS et immatriculation au RCS de COLMAR. Mentions seront portées aux RCS de PARIS et de COLMAR.

FIBA

EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ECONOMIE D'ENTREPRISE

FIBA HAUT RHIN
9, croisée des Lys
68300 SAINT LOUIS
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

JULES & TIAGO

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : 28b rue d'Ensisheim -
68740 BLODEL-SHEIM
905 340 642 RCS COLMAR

Non dissolution

Aux termes d'une décision en date du 03.02.2023, l'assemblée générale statuant conformément à l'article L.223-42 al 1 du Code de Commerce a décidé de ne pas dissoudre la société. Mention sera faite au RCS de Colmar. La Gérance

KEDERLI PEINTURE

SASU au capital de 1 000 €
Siège social : 12 route d'Aspach
68800 THANN
851 265 124 RCS MULHOUSE

Transfert de siège

Aux termes de l'AGE du 15/01/2023, il a été décidé de transférer le siège social au 21 place de Latre de Tassigny 68800 THANN à compter du 15/01/2023. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de MULHOUSE.

ALSACE PROCESS ET PROJETS INDUSTRIELS

S.A.R.L au capital de 30 000 €
Siège social : 40 rue Jean Monnet
68200 MULHOUSE
RCS MULHOUSE 492 604 806

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 janvier 2023, il résulte que le capital a été réduit de 15 000 € pour être ramené à 15 000 €, par rachat de parts en vue de leur annulation, puis augmenté de 15 000 € pour être porté à 30 000 € par incorporation de réserves. L'article CAPITAL SOCIAL des statuts a été modifié en conséquence. Par ailleurs, l'associé unique a pris acte de la démission de M. Pascal PFEFFER de son mandat de cogérant, avec effet du 31 janvier 2023 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

JL-GUTH

SARL au capital de 500 €
12, Allée de Savoie
68180 HORBORG-WIHR
RCS COLMAR N°813 714 623

MODIFICATION DE L'OBJET

Le 17 octobre 2022, l'assemblée générale a décidé d'étendre l'objet social à "la pose de panneaux décoratifs extérieurs".
L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de Colmar.

SCI DES CELTES

Société Civile Immobilière au capital de 1 000,00 €
Siège social : 20 rue de Flaxlanden
68440 STEINBRUNN-LE-HAUT
518 050 067 RCS MULHOUSE

Modification des dirigeants

D'un PV d'AGO du 31/12/2022, il résulte que M. Laurent WENGENROTH, demeurant 12 Rue de Stiermatt, STEINBRUNN-LE-BAS (68440), a été nommé en qualité de cogérant.
Dépôt légal au Tribunal Judiciaire (RCS) de MULHOUSE.

MODIFICATION suite

FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ÉCONOMIE D'ENTREPRISE
FIBA HAUT RHIN
9, croisée des Lys
68300 SAINT LOUIS
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

CED BATI FACADE
Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 4 000 euros
Siège social : 3, Route de Thann – Cité de l'Habitat – 68460 LUTTERBACH
RCS de MULHOUSE – 488 834 458

MODIFICATION DE L'OBJET

Aux termes de décisions de l'associé unique du 10.02.2023, les décisions suivantes ont été prise avec effet au du 01.03.2023 et l'article 2 des statuts a été modifié : adjonction d'activité et extension de l'objet social. D'où la modification suivante apportée aux mentions antérieurement publiées : Nouvelle mention : Objet
« La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger : - l'achat, le négoce, la vente et la pose en sous-traitance de ravalement de façades, peinture, isolation et travaux de décoration intérieure, - l'achat, le négoce, la vente et la pose de carrelages et revêtements de sols »
Mention sera faite au RCS de Mulhouse. La Gérante

TRANS'MAT 68
Société à responsabilité limitée au capital de 14.000,00 €
Ancien siège social : 21 rue d'Ensisheim - 68740 MUNCHHOUSE
Nouveau siège social : 5 rue Gustave Eiffel - 68190 ENSISHEIM
482 534 724 RCS COLMAR

Par décision de l'Associé unique en date du 7 février 2023, il a été décidé de transférer le siège social de 21 rue d'Ensisheim – 68740 MUNCHHOUSE à 5 rue Gustave Eiffel – 68190 ENSISHEIM, à compter du 1er mars 2023. L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de COLMAR
Pour avis, La Gérante

SCI H&H INVEST 68
Société Civile Immobilière au capital de 5 000 €
17, rue du Stade
68220 HÄGENTHAL-LE-BAS
SIREN : 847 863 446

Modification du capital

Le 04 juillet 2022, l'Assemblée générale a approuvé le retrait de Monsieur Bernard HERTER et procédé à l'annulation de ses 175 parts. Le capital a été réduit de 1750 euros pour le porter à 3250 euros.
L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de MULHOUSE.

ARKETEX
Société par actions simplifiée au capital de 70 000 €
Siège social : 2A, Avenue Auguste Wicky 68100 MULHOUSE
RCS MULHOUSE 879 652 808

Transfert du siège social

Aux termes d'une décision en date du 02 décembre 2022, le Président de la société par actions simplifiée ARKETEX, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 2A, Avenue Auguste Wicky, 68100 MULHOUSE au KM0 - 30, rue François Spoerry, 68100 MULHOUSE à compter du 1er janvier 2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis - Le Président

HOLDING DAMBERG
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 79 rue Damberg, 68350 BRUNSTATT DIDENHEIM
897 725 826 RCS MULHOUSE

Non dissolution

Aux termes d'une délibération en date du 30 septembre 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
POUR AVIS
Le Président

HSSAIN
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 11 avenue d'Altkirch, 68100 MULHOUSE
900 555 780 RCS MULHOUSE

Non dissolution

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2022, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
POUR AVIS
Le Président

SCEA DE L'ILL
82 rue de l'Ill
68127 OBERHERGHEIM
RCS Colmar 402 894 018

Les associés ont au 31.12.2022 réduit le capital de 87 870 à 17 580 €, nommé gérante Mme JECKER Bénédicte 82 rue de l'ILL OBERHERGHEIM en remplacement de Mme JECKER née SEILER Bernadette

SCI COLMAR CÂBLES
AU CAPITAL DE 1600,71 EUROS
SIÈGE SOCIAL 33 RUE DES JARDINS 68000 COLMAR
317 923 852 RCS COLMAR

Le 10 février 2023 l'AG a décidé du transfert du siège social à compter du 10 février 2023 au 30 KREBS WEG 68000 COLMAR. A noter la nouvelle adresse du Gérant 30 KREBS WEG 68000 COLMAR. Mention en sera faite au RCS de COLMAR.

IMMOBILIARE
Société civile immobilière au capital de 1.000 €
Ayant son siège social 6 rue du GMA 68580 SEPPÖIS-LE-BAS transféré au 4 rue de la 1ère Armée Française 68790 MORSCHWILLER-LE-BAS 815 280 458 RCS MULHOUSE

Transfert du siège social

Le 25 janvier 2023, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social au 4 rue de la 1ère Armée Française 68790 MORSCHWILLER-LE-BAS.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de MULHOUSE.

JMK CURAGE
SAS au capital de 8000 €
Siège social : 195 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE 68440 Habsheim
524 427 259 RCS de Mulhouse

L'AGE du 13/02/2023 a décidé de changer l'objet social qui devient : la vidange, le curage, l'installation, la maintenance, la vente de matériel d'assainissement et de pompage pour particuliers et professionnels. Mention au RCS de Mulhouse.

SEC LE FILLIATRE & HIRSCHY
SAS au Capital de 381 122,54 €
6 Rue des Trois Epis
68040 INGERSHEIM
353 251 465 RCS COLMAR

Changement de dénomination

Le 22/12/2022, l'associé unique a décidé : de prendre pour nouvelle raison sociale : IN EXTENSO COLMAR - HIRSCHY LE FILLIATRE, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
de nommer la Compagnie Française de Contrôle et d'Expertise (C.F.C.E.) SA, avec siège social 112bis Rue Cardinet 75017 PARIS en qualité de commissaire aux comptes titulaire.
Mention en sera faite au RCS de Colmar.

SASU FER-DEM
Transfert du siège social

Par acte sous seing privé aux termes du P.V. d'assemblée générale extraordinaire du 1er Décembre 2022, enregistré à BELFORT, Madame BONCUK Selma, Présidente de la SASU FER-DEM, a décidé de modifier l'adresse du siège social anciennement fixé 1 rue de Sofia 90000 BELFORT. Nouvelle adresse du siège : Chez MBS - 7 rue Traversière 68700 CERNAY. Immatriculation de la société au RCS de BELFORT.
Pour avis, La Présidente

QUIRIN FLEURS ET GOURMANDISES
Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 500 euros
Siège social : 2 Porte de Bâle 68100 MULHOUSE
448 129 643 RCS MULHOUSE

Modification des dirigeants

Le 31 janvier 2023, l'associé unique prend acte de la démission du co-gérant Gervais HINDERER demeurant 4 rue Charles Gounod à 68210 RUELSHEIM à compter de ce jour.
Mention en sera faite au RCS de Mulhouse.

LES ORCHIDEES
Société civile immobilière au capital de 54 881,65 euros
Siège social : 88 avenue du Général de Gaulle 68170 RIXHEIM
RCS MULHOUSE 434 872 552

Modification des dirigeants/ Transfert de siège social

Aux termes des décisions de l'associé unique du 24 janvier 2023 :
- Madame Patricia BASCHY demeurant 1A Impasse de la Gare 68170 RIXHEIM a été nommée Gérante en remplacement de Monsieur Henry BASCHY décédé.
- le siège social a été transféré du 88 avenue du Général de Gaulle 68170 RIXHEIM au 1A Impasse de la Gare 68170 RIXHEIM. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de MULHOUSE

KBTP
Société par actions simplifiée au capital de 1 000.-euros
Siège social : 4 rue de la Carbonate 68310 Wittelsheim
RCS MULHOUSE B 900 022 401

Modification des dirigeants

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée unique du 1^{er} février 2023, l'associé unique a pris acte de la démission de Madame Sevdia KESKIN de ses fonctions de présidente à compter du même jour et décide de nommer comme nouveau président de la société à compter du 1^{er} février 2023 Monsieur Ramazan KESKIN demeurant 209 rue Simone de Beauvoir 68310 Wittelsheim pour une durée indéterminée.
L'article 31 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS MULHOUSE

COLBERT
Société par actions simplifiée au capital de 50.000 €
Ayant son siège social Place Genty Pentaly 84220 GORDES transféré au 29 Grand Rue 68230 TURCKHEIM 488 274 440 RCS COLMAR

Transfert du siège social

Le 31 décembre 2021, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social au 29 Grand Rue 68230 TURCKHEIM à compter du 31 décembre 2021.
L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.
Président : Monsieur Claude FLACH demeurant 29 Grand Rue 68230 TURCKHEIM
Radiation au RCS d'AVIGNON
Nouvelle immatriculation au RCS de COLMAR

RADIATION

AC2B
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 150 000 euros
Siège : 5, rue des Merisiers ZA Les Erlen, 68920 WETTOLSHEIM
Siège de liquidation : 5 rue des Merisiers 68920 WETTOLSHEIM
824 665 335 RCS COLMAR

Clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 23 novembre 2022 au 5 rue des Merisiers 68920 WETTOLSHEIM a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Maroun AOUD, demeurant 10, rue des Vosges 68125 HOUSSEN, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal Judiciaire de Colmar, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.
Pour avis, Le Liquidateur

KLEISSBATT ECHAFAUDAGE
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Capital : 5 000 Euros
Siège social : LINTHAL (68610) 105 D, rue du Hilsenfirst 751 431 578 R.C.S. COLMAR

L'associé unique, en date du 31 décembre 2022 a approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus et déchargé de son mandat de liquidateur à Monsieur Frédéric KLEISSLER demeurant à LINTHAL (68610) 105 D, rue du Hilsenfirst et constaté la clôture de la liquidation au 31 décembre 2022. Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du Tribunal Judiciaire de COLMAR en annexe au RCS.
Pour avis

FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ÉCONOMIE D'ENTREPRISE
FIBA HAUT RHIN
9, croisée des Lys
68300 SAINT LOUIS
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

CTZ
Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : 5 rue de l'Orge 68920 WINTZENHEIM
815 094 081 RCS COLMAR

Dissolution

Aux termes du procès-verbal du 13.12.2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 13.12.2022 et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Monsieur Zafar TURKOGLU, demeurant 5 Rue de l'Orge – 68920 WINTZENHEIM, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 5 Rue de l'Orge 68920 WINTZENHEIM, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de Colmar.
Mention sera faite au RCS Colmar. Pour avis,

WINLIN COMMUNICATION
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 Euros
Siège social : 68400 RIEDISHEIM 24 rue du Jura
849 427 836 RCS MULHOUSE

Aux termes d'une décision en date du 01/12/2022 l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 01/12/2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Madame Aline WINNINGER demeurant 68400 RIEDISHEIM 24 rue du Jura, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 68400 RIEDISHEIM 24 rue du Jura. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe de la Chambre Commerciale du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis Le Liquidateur

PATISSERIE EMMA
SARL AU CAPITAL DE 3000€
SIEGE SOCIAL : 6 LIEU-DIT BRETZEL - 68140 MUNSTER
RCS COLMAR 849 330 725

Le 31.12.2022, l'associé unique a constaté la clôture des opérations de liquidation, à compter du 31.12.2022. Mention en sera faite au RCS de Colmar.

M.D. AUTOMOBILES SARL
Société à responsabilité limitée au capital de €. 7.622,45 en liquidation amiable
Siège social : 68270 WITTENHEIM 176 rue d'Ensisheim
RCS MULHOUSE 351 583 737 (89 B 472)

Clôture de liquidation

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale ordinaire en date du 06 février 2023, la collectivité des associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation ainsi que la décision de clôture prise par les associés sont déposés au Registre du Commerce et des Sociétés de MULHOUSE.
Pour avis

fidac
FIDAC
Fiduciaire d'Audit et de Consultants Juridiques Société d'Avocats
Conseil en droit fiscal
32 rue du 22 Novembre
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 32 14 15

CI HERMANN
Société civile immobilière au capital de 145 665,04 € en liquidation amiable
Siège social : 235 PAIRIS 68370 ORBEY

Siège de liquidation : chez Monsieur Jean-Yves HERMANN 18B route de Colmar – 68370 ORBEY 397 548 603 RCS COLMAR

Clôture de liquidation

Par décisions du 27/01/2023, la collectivité des associés a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus entier et sans réserve au liquidateur, Jean-Yves HERMANN domicilié 18B route de Colmar – 68370 ORBEY et déclaré la liquidation close avec effet au 31/12/2022. Le dépôt des actes et comptes relatifs à la liquidation et radiation de la société sera effectué au registre du commerce et des sociétés du tribunal de COLMAR.
Pour avis

CONSEILS ET APPLICATIONS JURIDIQUES
Société d'Avocats
15 rue du Parc
67205 OBERHAUSBERGEN
Tél. 03 88 56 91 74
Fax 03 88 56 91 68

H.L.S.
Société par actions simplifiée au capital de 76.800 euros
Siège social : 27 rue Klöbb 68150 RIBEAUVILLE
RCS COLMAR 331.108.456 (84B187)

Aux termes d'une décision en date du 13/01/2023, enregistrée au Service Départemental de l'Enregistrement Mulhouse le 30/01/2023, Dossier 2023 00004174, Réf. 6804P61 2023 A 00371, la société PATRIMMO, société par actions simplifiée au capital de 13.800.000 euros, ayant son siège social 15 rue du Parc 67205 OBERHAUSBERGEN, immatriculée au RCS de STRASBOURG sous le n°388.403.735 (92B1059), a, en sa qualité d'associée unique de la société H.L.S., décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter de ce jour.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3 du Code civil et de l'article 8, alinéa 2 du décret n° 78704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société H.L.S. peuvent faire oppositions à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis.
Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal Judiciaire de COLMAR, Chambre Commerciale.
Cette dissolution mettra fin aux fonctions de M. Jacques KIENER, Président
Pour publication légale, Avocat

LA CASCADE
Société par actions simplifiée au capital social : 1000 euros
Siège social : 3 Rue de l'Abbé Mercklen 68270 WITTENHEIM
R.C.S MULHOUSE : 841.669.930

Aux termes d'une décision en date du 31/08/2022 l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/08/2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur TAROUBI OMAR, demeurant 19 rue de Guebwiller, 68840 PULVERSHEIM, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 3 Rue de l'Abbé Mercklen 68270 WITTENHEIM. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe de la Chambre Commerciale du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis Le Liquidateur

EARL LES DELICES D'ALSACE
94 Grand Rue 68320 JEBSHEIM au capital de 9 450 €
RCS Colmar 394 046 346

L'associé a décidé la dissolution anticipée au 31.12.2022 sa mise en liquidation et nommé M MULLER Christian 41 rue d'Osthheim JEBSHEIM liquidateur avec tous pouvoirs. Toute correspondance devra être envoyée ou notifiée au siège de liquidation fixé au siège social. Le dépôt des actes et pièces sera effectué au RCS.

SCI KMA
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE AU CAPITAL DE 100.- €
43 rue Principale
68420 HUSSEREN LES CHATEAUX
RCS COLMAR TJ 533 198 743

Clôture de liquidation

L'Assemblée Générale du 31/12/2022 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Leng KHENG de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de l'exécution de son mandat et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes définitifs établis par le liquidateur sont déposés en annexe au Registre du commerce et des sociétés de COLMAR
La radiation sera demandée au Registre du commerce et des sociétés de COLMAR
Pour avis Le Liquidateur

KASTEL AMENAGEMENT
Société à Responsabilité Limitée en liquidation Au capital de 1 000 euros
Siège social : 13 A rue Franklin Roosevelt 68000 COLMAR
Siège de liquidation : 13 A rue Franklin Roosevelt 68000 COLMAR
522917681 RCS COLMAR

Clôture de liquidation

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2022 au 13 A rue Franklin Roosevelt 68000 COLMAR, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Patrick KASTEL, demeurant 13 A rue Franklin Roosevelt 68000 COLMAR, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal Judiciaire de COLMAR, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis Le Liquidateur

SAB'BOUTIQUE
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1.000,00 Euros
Siège social : 6 rue du Gravier 67220 URBEIS
R.C.S COLMAR TJ 853 715 472

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associé unique du 10 février 2023, Madame Sabrina DUPUY née LÖRSCH, demeurant à 67220 URBEIS, 6 rue du Gravier, associée unique de la Société SAB'BOUTIQUE a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de COLMAR.
Pour avis.

SCI RUE DE LUCELLE
Société Civile Immobilière en liquidation au capital de 152,45 euros
Siège social : 37 avenue de Lutterbach 68200 MULHOUSE (Haut Rhin)
429 255 649 RCS MULHOUSE

- L'assemblée générale des associés du 31 janvier 2023 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Michel HABER demeurant 5 rue du Lavoir, 68320 BISCHWIHR et prononcé la clôture de la liquidation de la société.
- Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal judiciaire de Mulhouse.
le liquidateur

SCI ADELAI
Société Civile Immobilière en liquidation au capital de 152,45 euros
Siège social : 37 avenue de Lutterbach, 68200 MULHOUSE
420 437 113 RCS MULHOUSE

L'assemblée générale des associés du 31/01/2023 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, prononcé la clôture de la liquidation de la société, Les comptes de liquidation seront déposés au Tribunal Judiciaire (RCS) de MULHOUSE.

FB ISOLATION
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 1 500 euros
Siège social : 20 rue de Berghem 68000 COLMAR
Siège de liquidation : 20 rue de Berghem, 68000 COLMAR
841 625 510 RCS COLMAR

Aux termes d'une décision en date du 31 janvier 2023 au 20 rue de Berghem 68000 COLMAR, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Fadil BERISHA, demeurant 20 rue de Berghem 68000 COLMAR, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal Judiciaire de COLMAR, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis Le Liquidateur

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE KGB
Société Civile Immobilière en liquidation au capital de 266.785,78 Euros
Siège social : ILLZACH (68110) 21, rue des Rossignols
409 582 079 R.C.S. MULHOUSE

L'A.G.E. du 15 décembre 2022 a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter du même jour et sa liquidation amiable. Monsieur Hector GANDUS demeurant à MULHOUSE (68100) 36, rue du Moensberg a été nommé liquidateur. Les pouvoirs les plus étendus lui ont été conférés pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation a été fixé à ILLZACH (68110) 21, rue des Rossignols. La correspondance et les actes et documents concernant la liquidation devront être envoyés à cette adresse. Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE en annexe au RCS.
Pour avis Le Liquidateur

SCI JOSEPH
Société Civile Immobilière en liquidation au capital de 152,45 Euros
Siège social : ILLZACH (68110) 21, rue des Rossignols
409 255 632 R.C.S. MULHOUSE

L'A.G.E. du 20 décembre 2022 a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter du même jour et sa liquidation amiable. Monsieur Hector GANDUS demeurant à MULHOUSE (68100) 36, rue du Moensberg a été nommé liquidateur. Les pouvoirs les plus étendus lui ont été conférés pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation a été fixé à ILLZACH (68110) 21, rue des Rossignols. La correspondance et les actes et documents concernant la liquidation devront être envoyés à cette adresse. Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE en annexe au RCS.
Pour avis Le Liquidateur

EARL GRINGER
en liquidation
4 rue du 2 Février
68600 OBERSAASHEIM
au capital de 160 000 euros
RCS Colmar 538 395 666

L'associé unique a prononcé par AGE du 31.07.2019 la clôture des opérations de liquidation. Le procès-verbal de clôture de liquidation et des comptes définitifs arrêtés au 31.07.2019 sera déposé au R.C.S.

fidac
FIDAC
Fiduciaire d'Audit et de Consultants Juridiques Société d'Avocats
Conseil en droit fiscal
32 rue du 22 Novembre
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 32 14 15

COMTE MAXIMIN II
Forme : SCI en liquidation
Capital social : 1000 euros
Siège social : 11 Grand Rue 68150RIBEAUVILLE
814999264 RCS COLMAR

Clôture de liquidation

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 30 janvier 2023, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Michel HABER demeurant 5 rue du Lavoir, 68320 BISCHWIHR et prononcé la clôture de liquidation de la société avec effet au 31 décembre 2021.
La société sera radiée du RCS de COLMAR.
le liquidateur

DIVERS

CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL DU NOUVEAU MONDE CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que les assemblées générales de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convoquées par le conseil d'administration :

1) En Assemblée Générale Extraordinaire le JEUDI 09 MARS 2023 à 19:00 au siège de la caisse avec l'ordre du jour suivant :

01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau.
02 Adoption des statuts révisés.
03 Pouvoirs pour les formalités.
04 Clôture de l'Assemblée Générale.
ATTENTION : dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la caisse ne serait pas atteint, le Conseil d'Administration convoque dès à présent une deuxième assemblée générale Extraordinaire selon les modalités indiquées au point 3) ci-après.

2) En Assemblée Générale Ordinaire le VENDREDI 31 MARS 2023 à 20:00 à l'adresse suivante : Salle Polyvalente 36 rue de Lyon 68540 BOLLWILLER avec l'ordre du jour suivant :

01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau.
02 Compte-rendu d'activité.
03 Présentation du bilan et du compte de résultat.
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes.
05 Approbation du bilan et du compte de résultat.
06 Affectation du résultat.
07 Variation du capital social.
08 Quitus et décharge au conseil d'administration.
09 Elections au conseil d'administration.
2 sièges sont à pourvoir (*).
MME TEMPE LAURE, MME SCHNEIDER SILVIANE, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.
11 Elections au conseil de surveillance.
3 sièges sont à pourvoir (*).
MME BRUCKLER MICHELE, élue sortante, sollicite le renouvellement de votre confiance.
12 Plafonds d'engagements : délégation de compétence au conseil d'administration.
13 Pouvoirs pour les formalités.
14 Réponses à vos questions.
15 Remise de la médaille du Crédit Mutuel.
16 Remise de la médaille du travail.
17 Clôture de l'assemblée générale.
*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.

3) En Assemblée Générale Extraordinaire
A la suite immédiate de l'assemblée ordinaire et dans les mêmes conditions, cette deuxième assemblée extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première assemblée générale extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1.
Les votes pourront se faire entre le 16/03/2023 et le 30/03/2023 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.

Le/la Président(e) du Conseil d'Administration

CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL EN SISEHEIM ET ENVIRONS CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que les assemblées générales de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convoquées par le conseil d'administration :

1) En Assemblée Générale Extraordinaire le JEUDI 09 MARS 2023 à 17:00 au siège de la caisse avec l'ordre du jour suivant :

01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau.
02 Adoption des statuts-types révisés.
03 Pouvoirs pour les formalités.
04 Clôture de l'Assemblée Générale.
ATTENTION : dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la caisse ne serait pas atteint, le Conseil d'Administration convoque dès à présent une deuxième assemblée générale Extraordinaire selon les modalités indiquées au point 3) ci-après.

2) En Assemblée Générale Ordinaire le JEUDI 30 MARS 2023 à 19:00 à l'adresse suivante : Centre sportif d'Ungersheim 68190 UNGERSHEIM avec l'ordre du jour suivant :

01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau.
02 Compte-rendu d'activité.
03 Présentation du bilan et du compte de résultat.
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes.
05 Approbation du bilan et du compte de résultat.
06 Affectation du résultat.
07 Variation du capital social.
08 Quitus et décharge au conseil d'administration.
09 Fixation du nombre de sièges au conseil de surveillance.
10 Elections au conseil d'administration.
3 sièges sont à pourvoir (*).
M. GUNTHER ROGER, MME FREY ANNE CATHERINE, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.
11 Elections au conseil de surveillance.
3 sièges sont à pourvoir (*).
MME BRUCKLER MICHELE, élue sortante, sollicite le renouvellement de votre confiance.
12 Plafonds d'engagements : délégation de compétence au conseil d'administration.
13 Pouvoirs pour les formalités.
14 Réponses à vos questions.
15 Remise de la médaille du Crédit Mutuel.
16 Remise de la médaille du travail.
17 Clôture de l'assemblée générale.
*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.

3) En Assemblée Générale Extraordinaire
A la suite immédiate de l'assemblée ordinaire et dans les mêmes conditions, cette deuxième assemblée extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première assemblée générale extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1.
Les votes pourront se faire entre le 15/03/2023 et le 29/03/2023 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.

Le/la Président(e) du Conseil d'Administration

Maitre Nathalie GEISMAR-WISS
Notaire associée
SCP Benoît KNITTEL, Nathalie GEISMAR-WISS et Laurent MATTIONI
5, boulevard du Champ de Mars - BP 60248
68005 COLMAR CEDEX
Tél 03 89 41 25 65

Changement de régime matrimonial

Informations concernant les époux :
Monsieur Serge Fernand Joseph BELTRAME, et Madame Claudine Josette Madeline DEGRAEVE, demeurant ensemble à SAINTE-CROIX-EN-PLAINE (68127) 1 B rue Jean-Georges Stoffel. Mariés à la mairie de LOISEY (55000) le 29 juin 1968 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Informations concernant la modification du régime matrimonial :
Suivant acte reçu par Me Nathalie GEISMAR-WISS, en date du 08 février 2023, Monsieur et Madame Serge BELTRAME - Claudine DEGRAEVE ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle de biens avec attribution totale de la communauté de biens au survivant d'eux.

Informations concernant l'opposition :
Les oppositions éventuelles pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à l'Office Notarial, où domicile est élu. En cas d'opposition, les époux pourront demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance de COLMAR.
Pour avis :
Me Nathalie GEISMAR-WISS, Notaire.

SCP « Isabelle BASTIEN-BOISUMEAU et Michèle BARTH »
Notaires associées
6 Rue du Maréchal Leclerc
68190 ENSISEHEIM

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Me Michèle BARTH, Notaire associée à 68190 ENSISEHEIM, 6 rue du Maréchal Leclerc, le 10 février 2023, Monsieur Jean-Pierre Joseph René NEBEL, retraité né à MULHOUSE (68) le 30 juillet 1952 et son épouse Madame Claudine Marie Mathilde ROELLINGER, retraitée, née à BANTZENHEIM (68) le 08 juillet 1957 demeurant ensemble à BANTZENHEIM (68) 22 rue de l'église, mariés sous le régime de la séparation de biens aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître Jean-Jacques GALLAND, alors notaire à SIERENTZ le 29 septembre 1998 préalablement à leur union célébrée à la mairie de BANTZENHEIM (68) le 09 octobre 1998 ont convenu de changer leur régime matrimonial, en application de l'article 1397 du Code Civil. Ils ont convenu pour l'avenir d'adopter le régime de la Communauté Universelle avec clause d'avantage matrimonial en faveur du survivant des époux. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Michèle BARTH notaire soussignée. En cas d'opposition les époux peuvent demander l'homologation au Tribunal Judiciaire de leur domicile.
Pour Avis, Me Michèle BARTH Notaire.

CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL LE CASTEL CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que les assemblées générales de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convoquées par le conseil d'administration :

1) En Assemblée Générale Extraordinaire le MERCREDI 15 MARS 2023 à 16:00 au siège de la caisse avec l'ordre du jour suivant :

01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau.
02 Adoption des statuts types révisés.
03 Pouvoirs pour les formalités.
04 Clôture de l'Assemblée Générale.
ATTENTION : dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la caisse ne serait pas atteint, le Conseil d'Administration convoque dès à présent une deuxième assemblée générale Extraordinaire selon les modalités indiquées au point 3) ci-après.

2) En Assemblée Générale Ordinaire le VENDREDI 31 MARS 2023 à 19:00 à l'adresse suivante : ESPACE RIED BRUN 24 RUE VAUBAN 68320 MUNTZENHEIM avec l'ordre du jour suivant :

01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau.
02 Compte-rendu d'activité.
03 Présentation du bilan et du compte de résultat.
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes.
05 Approbation du bilan et du compte de résultat.
06 Affectation du résultat.
07 Variation du capital social.
08 Quitus et décharge au conseil d'administration.
09 Suppression du règlement intérieur.
10 Fixation du nombre de sièges au conseil de surveillance.
11 Elections au conseil d'administration.
3 sièges sont à pourvoir (*).
M. URBAN MICHEL, MME VIVES ELISABETH, MME SYDA MEYER MARIE-ELISABETH, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.
12 Elections au conseil de surveillance.
2 sièges sont à pourvoir (*).
MME DIERSTEIN FABIENNE, M. HELMLINGER MARIE JOSEPH, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.
13 Plafonds d'engagements : délégation de compétence au conseil d'administration.
14 Pouvoirs pour les formalités.
15 Réponses à vos questions.
16 Clôture de l'assemblée générale.
*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.

3) En Assemblée Générale Extraordinaire
A la suite immédiate de l'assemblée ordinaire et dans les mêmes conditions, cette deuxième assemblée extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première assemblée générale extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1.
Les votes pourront se faire entre le 16/03/2023 et le 30/03/2023 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.

Le/la Président(e) du Conseil d'Administration

CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL ROUFFACH ET ENVIRONS CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que les assemblées générales de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convoquées par le conseil d'administration :

1) En Assemblée Générale Extraordinaire le VENDREDI 10 MARS 2023 à 17:00 au siège de la caisse avec l'ordre du jour suivant :

01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau.
02 Adoption des statuts-types révisés.
03 Pouvoirs pour les formalités.
04 Clôture de l'Assemblée Générale.
ATTENTION : dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la caisse ne serait pas atteint, le Conseil d'Administration convoque dès à présent une deuxième assemblée générale Extraordinaire selon les modalités indiquées au point 3) ci-après.

2) En Assemblée Générale Ordinaire le VENDREDI 31 MARS 2023 à 19:00 à l'adresse suivante : Salle des Fêtes de Soultzmat Route de Westhalten 98570 SOULTZMATT avec l'ordre du jour suivant :

01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau.
02 Compte-rendu d'activité.
03 Présentation du bilan et du compte de résultat.
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes.
05 Approbation du bilan et du compte de résultat.
06 Affectation du résultat.
07 Variation du capital social.
08 Quitus et décharge au conseil d'administration.
09 Elections au conseil d'administration.
4 sièges sont à pourvoir (*).
M. FISCHER GERARD, M. CLOR YVES, MLE FURSTENBERGER CHRISTELLE, M. MUNCH JEAN MARC élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.
10 Elections au conseil de surveillance.
2 sièges sont à pourvoir (*).
11 Plafonds d'engagements : délégation de compétence au conseil d'administration.
12 Pouvoirs pour les formalités.
13 Réponses à vos questions.
14 Allocation de l'invité(e) d'honneur.
15 Remise de la médaille du Crédit Mutuel.
16 Clôture de l'assemblée générale.
*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.

3) En Assemblée Générale Extraordinaire
A la suite immédiate de l'assemblée ordinaire et dans les mêmes conditions, cette deuxième assemblée extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première assemblée générale extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1.
Les votes pourront se faire entre le 16/03/2023 et le 30/03/2023 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.

Le/la Président(e) du Conseil d'Administration

CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL ENSEIGNANT 68 SUD CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que les assemblées générales de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convoquées par le conseil d'administration :

1) En Assemblée Générale Extraordinaire le MARDI 07 MARS 2023 à 18:30 au siège de la caisse avec l'ordre du jour suivant :

01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau.
02 Adoption des statuts types révisés.
03 Pouvoirs pour les formalités.
04 Clôture de l'Assemblée Générale.
ATTENTION : dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la caisse ne serait pas atteint, le Conseil d'Administration convoque dès à présent une deuxième assemblée générale Extraordinaire selon les modalités indiquées au point 3) ci-après.

2) En Assemblée Générale Ordinaire le VENDREDI 24 MARS 2023 à 18:30 à l'adresse suivante : Centre Sportif Régional d'Alsace 2 rue des frères Lumière 68200 Mulhouse avec l'ordre du jour suivant :

01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau.
02 Compte-rendu d'activité.
03 Présentation du bilan et du compte de résultat.
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes.
05 Approbation du bilan et du compte de résultat.
06 Affectation du résultat.
07 Variation du capital social.
08 Quitus et décharge au conseil d'administration.
09 Elections au conseil d'administration.
3 sièges sont à pourvoir (*).
M. KISTER NICOLAS, MLE DIETLIN CELINE, M. OFFNER PIERRE, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.
10 Elections au conseil de surveillance.
4 sièges sont à pourvoir (*).
M. REBILLARD CLAUDE, M. SADI BOUAFIA MALIK, MME LEFEBVRE VALERIE, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.
11 Pouvoirs pour les formalités.
12 Réponses à vos questions.
13 Plafonds d'engagements : délégation de compétence au conseil d'administration.
14 Clôture de l'assemblée générale.
*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.

3) En Assemblée Générale Extraordinaire
A la suite immédiate de l'assemblée ordinaire et dans les mêmes conditions, cette deuxième assemblée extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première assemblée générale extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1.
Les votes pourront se faire entre le 09/03/2023 et le 23/03/2023 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.

Le/la Président(e) du Conseil d'Administration

Vous êtes abonné(e) au PHR ?

Vous avez accès à notre site www.phr.fr pour suivre l'actualité : interview, vidéo, diaporama...

Les 5 étapes pour se connecter :

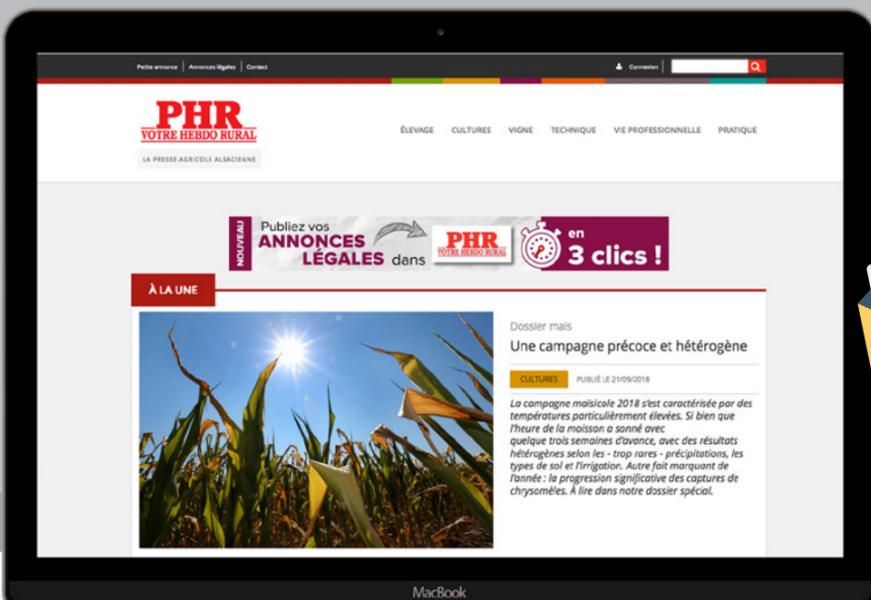
1 Retrouvez vos identifiants sur l'emballage de votre journal. Numéro d'abonné (8 caractères) : 0000XXXX Nom : DUMONT Georges

2 Sur notre site www.phr.fr Cliquez sur «Connexion», puis sur «Pas encore de compte?».

3 Renseignez les champs demandés et cliquez sur «identifiez-vous».

4 Vous recevez votre mot de passe par mail (pensez à vérifier dans les spams).

5 Vous pouvez modifier votre mot de passe pour vous connecter plus facilement.



DIVERS

CAISSE DE CREDIT MUTUEL LA FRONTALIERE CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que les assemblées générales de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convoquées par le conseil d'administration :

1) En Assemblée Générale Extraordinaire le MARDI 07 MARS 2023 à 19:00 au siège de la caisse avec l'ordre du jour suivant :

01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau.

02 Adoption des statuts types révisés.

03 Pouvoirs pour les formalités.

04 Clôture de l'Assemblée Générale.

ATTENTION : dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la caisse ne serait pas atteint, le Conseil d'Administration convoque dès à présent une deuxième assemblée générale Extraordinaire selon les modalités indiquées au point 3) ci-après.

2) En Assemblée Générale Ordinaire le VENDREDI 24 MARS 2023 à 20:00 à l'adresse suivante :

Complexe culturel et sportif rue du stade 68220 HEGENHEIM avec l'ordre du jour suivant :

01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau.

02 Compte-rendu d'activité.

03 Présentation du bilan et du compte de résultat.

04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes.

05 Approbation du bilan et du compte de résultat.

06 Affectation du résultat.

07 Variation du capital social.

08 Quitus et décharge au conseil d'administration.

09 Elections au conseil d'administration. 2 sièges sont à pourvoir (*).

10 Elections au conseil de surveillance. 2 sièges sont à pourvoir (*).

11 Plafonds d'engagements : délégation de compétence au conseil d'administration.

12 Réponses à vos questions.

13 Allocation de l'invité(e) d'honneur.

14 Pouvoirs pour les formalités.

15 Clôture de l'assemblée générale.

*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.

3) En Assemblée Générale Extraordinaire A la suite immédiate de l'assemblée ordinaire et dans les mêmes conditions, cette deuxième assemblée extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première assemblée générale extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1.

Les votes pourront se faire entre le 09/03/2023 et le 23/03/2023 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.

Le Président du Conseil d'Administration Dominique HOHLER

CDC HABITAT SOCIAL (SAD'HLM)

Vente appartements

En application des articles L443-12, R443-12 et D 443-12-1 du CCH Vend 4 appartements sis 17 rue de la tour du diable, Résidence La Porte du Miroir à MULHOUSE (68100) :

- APPARTEMENT T4 - LOT 113-UG 071015 d'une surface de 86,42 m² au 2ème étage avec balcon + cave. CLASSE ÉNERGIE : D - CLASSE CLIMAT : D. Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : entre 2118€ et 2866€ (abonnement compris), année de référence 2021. Prix : 70 000 € hors frais de notaire et bancaires.

- APPARTEMENT T3 - LOT 118-UG 071020 d'une surface de 67,66 m² au 3ème étage avec balcon + cave. CLASSE ÉNERGIE : D - CLASSE CLIMAT : D. Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : entre 1413€ et 1911€ (abonnement compris), année de référence 2021. Prix : 57 000 € hors frais de notaire et bancaires.

- APPARTEMENT T4 - LOT 121-UG 071023 d'une surface de 86,49 m² au 4ème étage avec balcon + cave. CLASSE ÉNERGIE : E - CLASSE CLIMAT : E. Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : entre 2118€ et 2866€ (abonnement compris), année de référence 2021. Prix : 70 000 € hors frais de notaire et bancaires.

- APPARTEMENT T5 - LOT 115 - UG 071017 d'une surface de 100,71 m² au 4ème étage avec balcon + cave. CLASSE ÉNERGIE : E - CLASSE CLIMAT : E. Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : entre 2907 € et 3933 € (abonnement compris), année de référence 2021. Prix : 78 000 € hors frais de notaire et bancaires.

Lot soumis à la copropriété. Nombre de lots dans la copro : 64. PAS DE PROCEDURE EN COURS. Quote-part de charges annuelles estimées (eau froide + chauffage compris) pour T3 : 2 400€ ; pour T4 : 2650€ ; pour T5 : 2 760€.

Contact pour renseignements et visite : CDC Habitat Social Ventas - Caroline MONIER Tél : 09 72 13 02 95 caroline.monier@cdc-habitat.fr - Date limite de remise des offres de remise des offres 17/03/2023. Les offres doivent être adressées par courriel ou par RAR (CDC Habitat Social - Madame MONIER - 10 bd de Dresde 67000 Strasbourg) - La date de réception pouvant être prise en compte pour l'attribution du logement.

www.PHR.fr pour vos annonces légales

CAISSE DE CREDIT MUTUEL DU CANTON VERT CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que les assemblées générales de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convoquées par le conseil d'administration :

1) En Assemblée Générale Extraordinaire le VENDREDI 03 MARS 2023 à 17:00 au siège de la caisse avec l'ordre du jour suivant :

01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau.

02 Adoption des statuts types révisés.

03 Pouvoirs pour les formalités.

04 Clôture de l'Assemblée Générale.

ATTENTION : dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la caisse ne serait pas atteint, le Conseil d'Administration convoque dès à présent une deuxième assemblée générale Extraordinaire selon les modalités indiquées au point 3) ci-après.

2) En Assemblée Générale Ordinaire le VENDREDI 24 MARS 2023 à 19:00 à l'adresse suivante :

Salle polyvalente Place des fêtes 68370 Orbey avec l'ordre du jour suivant :

01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau.

02 Compte-rendu d'activité.

03 Présentation du bilan et du compte de résultat.

04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes.

05 Approbation du bilan et du compte de résultat.

06 Affectation du résultat.

07 Variation du capital social.

08 Quitus et décharge au conseil d'administration.

09 Elections au conseil d'administration. 3 sièges sont à pourvoir (*).

MME GANDER CATHERINE, M HAXAIRE PATRICE, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.

10 Plafonds d'engagements : délégation de compétence au conseil d'administration.

11 Réponses à vos questions.

12 Pouvoirs pour les formalités.

13 Remise de la médaille du Crédit.

14 Clôture de l'assemblée générale.

*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.

3) En Assemblée Générale Extraordinaire A la suite immédiate de l'assemblée ordinaire et dans les mêmes conditions, cette deuxième assemblée extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première assemblée générale extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1.

Les votes pourront se faire entre le 09/03/2023 et le 23/03/2023 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.

Le Président du Conseil d'Administration

CDC HABITAT SOCIAL (SAD'HLM)

Vente appartements

En application des articles L443-12, R443-12 et D 443-12-1 du CCH Vend 3 appartements sis 2 rue Gay Lussac à MULHOUSE (68100), soit :

- APPARTEMENT T2 - LOT 10 - UG 067627 d'une surface de 53,55 m² au 2ème étage avec cave. CLASSE ÉNERGIE : E - CLASSE CLIMAT : E. Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : Entre 1734 € et 2346€ (abonnement compris), année de référence 2021-Prix 55 000 € hors frais de notaires et bancaires. Quote-part de charges annuelles estimées : 1525€ (eau froide + chauffage compris).

- APPARTEMENT T2 - LOT 15 - UG 067632 d'une surface de 53,59 m² au 3e étage avec cave. CLASSE ÉNERGIE : E - CLASSE CLIMAT : E. Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : Entre 1717 € et 2323€, année de référence 2021 (Abonnement compris) - Prix 55 000 € hors frais de notaires et bancaires - Quote-part de charges annuelles estimées : 1 525€ (eau froide + chauffage compris).

- APPARTEMENT T2 - LOT 20 - UG 067637 d'une surface de 53,41 m² au 4e étage avec cave. CLASSE ÉNERGIE : E - CLASSE CLIMAT : E. Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : Entre 1488 € et 2014€, année de référence 2021 (Abonnement compris) - Prix 55 000 € hors frais de notaires et bancaires - Quote-part de charges annuelles estimées : 1 800€ (eau froide + chauffage compris).

Lot soumis à la copropriété. Nbre de lots dans la copro : 35. PAS DE PROCEDURE EN COURS. Contact pour renseignements et visite : CDC Habitat Social Ventas - Madame MONIER Tél : 0972 13 02 95 caroline.monier@cdc-habitat.fr - Date limite de remise des offres 17/03/2023. Les offres doivent être adressées par courriel ou par RAR (CDC Habitat Social - Caroline MONIER - 10 bd de Dresde 67000 Strasbourg) - La date de réception pouvant être prise en compte pour l'attribution du logement.

CAISSE DE CREDIT MUTUEL LA DOLLER CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que les assemblées générales de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convoquées par le conseil d'administration :

1) En Assemblée Générale Extraordinaire le MERCREDI 15 MARS 2023 à 19:00 au siège de la caisse avec l'ordre du jour suivant :

01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau.

02 Adoption des statuts types révisés.

03 Pouvoirs pour les formalités.

04 Clôture de l'Assemblée Générale.

ATTENTION : dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la caisse ne serait pas atteint, le Conseil d'Administration convoque dès à présent une deuxième assemblée générale Extraordinaire selon les modalités indiquées au point 3) ci-après.

2) En Assemblée Générale Ordinaire le VENDREDI 31 MARS 2023 à 19:30 à l'adresse suivante :

Salle Polyvalente Rue du Stade 68290 MASEVAUX NIEDERBRUCK avec l'ordre du jour suivant :

01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau.

02 Compte-rendu d'activité.

03 Présentation du bilan et du compte de résultat.

04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes.

05 Approbation du bilan et du compte de résultat.

06 Affectation du résultat.

07 Variation du capital social.

08 Quitus et décharge au conseil d'administration.

09 Réponses à vos questions.

10 Allocation de l'invité(e) d'honneur.

11 Pouvoirs pour les formalités.

12 Plafonds d'engagements : délégation de compétence au conseil d'administration.

13 Clôture de l'assemblée générale.

3) En Assemblée Générale Extraordinaire A la suite immédiate de l'assemblée ordinaire et dans les mêmes conditions, cette deuxième assemblée extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première assemblée générale extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1.

Les votes pourront se faire entre le 16/03/2023 et le 30/03/2023 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.

La Présidente du Conseil d'Administration

RECTIF / ADDITIF

SARL VILACA

Dans la parution légale du 21 octobre 2022, concernant la cession du fonds de commerce de restaurant sis 26 rue de Mulhouse à 68400 RIEDISHEIM de la société SARL VILACA au profit de la société LE BISTROT DE CEZAR, il convenait de lire concernant la société LE BISTROT DE CEZAR que son n° RCS est le 919 060 681 au lieu et place du 919 060 068. Pour avis.

MAISONS MAJORELLE

SARL en liquidation siège de la liquidation : 5 rue de Steinbach à 68720 ST BERNARD RCS Mulhouse 823 109 491

Erratum clôture de liquidation

Suite à la parution dans le PHR du 09.09.2022 EA 139289 concernant une clôture de liquidation de la SARL Maisons Majorelle, il convient de lire la date d'effet de la clôture de la liquidation au 30.09.2020 et non le 30.09.2022.

TRANSFORMATION

HAGENBACH INVESTISSEMENT ET PATRIMOINE

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée - Au capital de 1.000 € Ayant son siège social 1 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 68170 RIXHEIM transféré au 3 rue de la Forêt 68170 RIXHEIM 791 846 140 RCS MULHOUSE

Transformation, Transfert du siège social et changement de la dénomination sociale

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 8 décembre 2022, il a notamment été décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et l'adoption du texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 1.000 Euros, divisé en 100 actions.

Sous son ancienne forme, la Société était gérée par Monsieur Didier HAGENBACH.

Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par :

Président : Monsieur Didier HAGENBACH demeurant 3 rue de la Forêt 68170 RIXHEIM.

Exercice du droit de vote : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou représenté par un mandataire ayant la qualité d'associé. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

Transmission des actions - Agrément : Les statuts sociaux prévoient une clause d'agrément.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 9 décembre 2022, il a notamment été décidé de modifier la dénomination sociale de la société de "HAGENBACH INVESTISSEMENT ET PATRIMOINE", à compter du 9 décembre 2022. L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

Ancienne mention : la société est dénommée : HAGENBACH INVESTISSEMENT

Nouvelle mention : la société est dénommée : HAGENBACH INVESTISSEMENT ET PATRIMOINE

L'assemblée générale extraordinaire du 9 décembre 2022 a également décidé de transférer le siège social de la société de 1 rue Maréchal de Lattre de Tassigny 68170 RIXHEIM au 3 rue de la Forêt 68170 RIXHEIM, à compter du 9 décembre 2022.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de MULHOUSE.

AMIZAR

Société par actions simplifiée transformée en société à responsabilité limitée Au capital de 5.000 € Ayant son siège social 175 Avenue d'Alsace 68000 COLMAR 878 667 237 RCS COLMAR

TRANSFORMATION

Le 30 septembre 2022, l'associé unique a notamment décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter du 30 septembre 2022, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 5.000 euros, divisé en 500 parts sociales de 10 € chacune.

Sous son ancienne forme, la Société était dirigée par Monsieur Florian LOBERGER.

Sous sa nouvelle forme de SARL, la Société est gérée par : Monsieur Florian LOBERGER, demeurant 33 rue Charles - Marie Widor 68250 ROUFFACH. Mention sera faite au RCS de COLMAR.

ASSOCIATIONS

ICNA INTERNAT COOPERATION NETWORKING
15 RUE DU PORT 68100 MULHOUSE SIREN : 408216000

Dissolution association

Par Ordonnance du 31 janvier 2023, le Tribunal Judiciaire de Mulhouse - Site Athéna a prononcé le retrait de la capacité juridique de l'association citée ci-dessus. A été désigné pour accomplir les formalités de liquidation : M. Patrick Rein demeurant 29 rue de l'Argonne 68100 Mulhouse. Les créanciers sont invités à faire connaître leurs prétentions auprès de Monsieur Rein avant l'expiration d'une année à compter de la présente publication.

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MULHOUSE

Registre des associations

Il a été inscrit le 06/12/2022 au REGISTRE DES ASSOCIATIONS Volume 99 - Folio 197 L'association dite : **EDENS** avec siège à 68100 MULHOUSE 10 rue de Sultz. Les statuts ont été adoptés le 29/11/2022.

L'association a pour objet : Porter un Centre de santé, dont les missions sont la coordination des actions de prévention et de prise en charge de l'obésité, du diabète et des troubles du sommeil chez l'enfant, l'adolescent et les adultes incluant ceux en situation de handicap, la mise en place et le développement d'actions d'éducation thérapeutique individuelles et/ou collectives etc...

La direction se compose de : **Président** - Mme. Fabienne RICHARD demeurant 108 rue de Bourgfelden à HEGENHEIM. **Vice-Président** - M. Tom CARDOSO. **Secrétaire** - Mme. Camille HUG. **Secrétaire adjointe** - Mme. Martine MESSERLIN. **Trésorier** - M. Loïc JENNE. **Trésorier adjoint** - M. Abdelkarim SOUADKIA. **Assesseur** - Mme. Laura-Kim LAHOUEL MESSICA.

LE GREFFIER

CLUB INTERFLORA DU DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN

Dissolution association

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 07.11.2022, il a été décidé de dissoudre l'association citée ci-dessus. A été nommé liquidateur Stéphanie SCHWERTZIG née FODIMBI domiciliée au 39 rue gilardoni 68130 Altkirch. Les créanciers sont invités à faire connaître leurs prétentions auprès du liquidateur désigné avant l'expiration d'une année à compter de la présente publication de dissolution. Le liquidateur, Stéphanie Schwertzig.

Dernier délai de réception des Annonces Légales Mardi 16 h
Merci

FONDS DE COMMERCE

Cession de fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date à SAUSHEIM du 1^{er} Février 2023, enregistré au Service Départemental de l'Enregistrement de MULHOUSE le 09 Février 2023, sous le Dossier : 2023 0005389, Référence : 6804P61 2023-A-00493, la Société SELAS PHARMACIE DELMOTTE, Société d'Exercice Libéral de pharmaciens d'officine par Actions Simplifiée au capital de 1.400.000 Euros, dont le siège social est sis 47 Avenue de Colmar - 68200 MULHOUSE, immatriculée au RCS de MULHOUSE sous le numéro 834 920 191, a cédé à la Société PHARMACIE DE LA CROIX BLANCHE, Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée au capital de 10.000 Euros, dont le siège social est sis 47 Avenue de Colmar - 68200 MULHOUSE, immatriculée au RCS de MULHOUSE sous le numéro 922 471 495, une officine de pharmacie, sise et exploitée au 47 Avenue de Colmar - 68200 MULHOUSE, et pour lequel le précédent exploitant, la Société SELAS PHARMACIE DELMOTTE, était immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de MULHOUSE sous le numéro 834 920 191, et à l'INSEE sous le numéro SIRET 834 920 191 00022, code APE 47.73Z.

Cette cession de fonds de commerce a été consentie moyennant le prix de 1.600.000 Euros (hors marchandises), s'appliquant aux éléments incorporels pour 1.545.000 Euros, au droit au bail pour 5.000 Euros et aux éléments corporels pour 50.000 Euros. Le transfert de propriété et l'entrée en jouissance ont été fixés au 1^{er} Février 2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales par acte extra-judiciaire.

Pour les oppositions :

* Pour la validité : il est fait élection de domicile à l'adresse du fonds cédé, soit au 47 Avenue de Colmar - 68200 MULHOUSE ;

* Pour la correspondance et la réception : il est fait élection de domicile auprès de la Société d'Avocats FIDAC, inscrite au Barreau de STRASBOURG, sise 32 Rue du 22 Novembre - 67000 STRASBOURG, Séquestre Juridique.

Pour avis

Notaires, avocats, experts-comptables

Demandez l'ouverture d'un compte professionnel

Saisissez vos annonces en ligne

GAGNEZ DU TEMPS

Recevez devis et attestation immédiatement

Une démo vaut mille mots

03 89 20 98 50 · annonce@phr.fr